

# Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 21 octobre 2014

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 12 - Conseillers votants : 15

**L'an deux mil quatorze le vingt et un octobre**, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIÉ, Maire.

**Date de convocation du Conseil Municipal** : 16 octobre 2014.

**Présents**: Mme HOEB-PÉLISSIÉ Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, ~~M.HAMON Jean-Pierre~~, M.FESSOU Jean-Pierre, ~~Mme CABROL Séverine~~, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIE Erick, ~~Mme GUIRAL-BRAS Arlette~~, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïc, M.FRAYSSE Florent, Mme LE BRIS Monique, Mme MASSABIE Solange, M.WILLANUEVA Maurice.

**Absents excusés** : Mme CABROL Séverine (procuration à Mme HOEB-PÉLISSIÉ Josiane), Mme GUIRAL-BRAS Arlette (procuration à Mme LACAM Martine), M.HAMON Jean-Pierre (procuration à M.FESSOU Jean-Pierre).

**Absents non excusés** : néant

**Secrétaire de séance** : Mme LE BRIS Monique

## **Examen de devis**

Entreprises retenues

- Peinture Déco 46 pour peintures extérieures aux écoles: 7974,30 € TTC
- SARL Andrieux pour évacuation gravats à la Zone artisanale: 17940 € TTC
- SODIMATEL (937,80 € TTC) et M. GUILHEM (1680 € TTC) pour raccordement des illuminations de fin d'année.

## **Maîtrise d'œuvre réfection des trottoirs**

Validation de la proposition de M. Badoc d'un montant de 2764,80 € TTC.

## **Décisions modificatives**

- 7 000 € sur l'opération "travaux aux écoles" afin de réaliser les peintures extérieures
- 3 000 € sur l'opération "illuminations festivités" pour réaliser les raccordements
- 1970 € sur nouvelle opération n°312 "Horloge église"
- 400 € sur opération en cours pour acquisition d'un nouveau logiciel à la bibliothèque
- 40 000 € pour opération "réfection des trottoirs"
- 420 € sur nouvelle opération "réfrigérateur gîte d'étape".

## **Modification des seuils pour dépenses hors marchés publics**

Pour les dépenses de 5 001 € HT à 14 999 € HT inclus, c'est le conseil municipal qui fera le choix après en avoir fait la publicité sur le panneau d'affichage de la mairie et sur la base de trois devis minimum demandés.

**Indemnités du receveur municipal** reconduites au bénéfice de Madame Martine KINDT, nouveau receveur municipal

**Renouvellement du contrat de l'agent d'entretien** saisonnier pour 2 mois supplémentaires

**Liste des voies d'intérêt communautaire** mise à jour par ajout de voies communales oubliées précédemment.

**Cérémonie du 11 novembre** : rendez-vous sur la Place des Tilleuls à 11 h 30. Toute la population est cordialement invitée à s'y retrouver. Une collation sera servie à l'issue de la cérémonie.

La séance est levée à **22h15mn**.

Fait à Limogne en Quercy, le **22 octobre 2014**

Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIÉ,